

AU CONSEIL COMMUNAL
1304 COSSONAY

Cossonay, le 20 mars 2012/chp

**Préavis municipal No 02/2012, complémentaire au préavis municipal No 17/2011,
concernant la réfection du chemin du Sau**

Madame la Présidente,
Mesdames, Messieurs,

A l'automne 2011, la Municipalité vous a présenté le préavis municipal No 17/2011 concernant l'extension du réseau d'égouts EU + EC au chemin de la Paix et au chemin du Sau. Dans sa séance du 12 décembre 2011, votre Conseil a adopté les conclusions de ce préavis municipal. Dans le cadre de ces travaux, qui ont débuté le lundi 19 mars dernier, il est prévu de procéder à la réfection de la partie sud du chemin du Sau, jusqu'à son débouché sur le chemin de la Jonchère. (Zone teintée en jaune sur le plan annexé).

Or, dans le courant des mois de janvier et février 2012, les propriétaires de la parcelle No 461, immeuble chemin du Sau 5, ont exécuté des travaux importants pour raccorder leur bâtiment en système séparatif aux canalisations EU + EC situées sous le chemin du Sau. En raison des fouilles réalisées, le tronçon sur lequel ces travaux ont été exécutés doit également être refait, en partie aux frais des propriétaires susmentionnés. (Zone teintée en bleu clair sur le plan annexé).

Compte tenu de ce qui précède, la Municipalité a estimé qu'il était opportun de procéder à la réfection complète de ce chemin dont le revêtement est très ancien et en fort mauvais état. La partie supplémentaire faisant l'objet du présent préavis complémentaire est teintée en rose sur le plan annexé.

Un devis a été établi par l'entreprise Laurent Membrez SA, génie civil, qui est déjà mandatée pour les travaux inhérents au préavis municipal No 17/2011. Sur les mêmes bases de prix, le coût de réfection de ce tronçon supplémentaire, qui totalise 570 m², se monte à Fr. 80'000.- TTC.

De plus, l'éclairage public de ce chemin est clairement insuffisant ; sur une longueur totale de 200 mètres, nous ne comptons actuellement que deux luminaires ! En fait, lors des constructions situées le plus au sud, au début des années quatre-vingts, l'éclairage n'a pas été adapté. Compte tenu des avancées technologiques en la matière, la Municipalité souhaite installer des luminaires munis de lampes LED. Selon le devis calculé par l'entreprise

Duvoisin & Groux de Bussigny, le coût de ce nouvel éclairage public pour le chemin du Sau se monte à Fr. 17'000.- TTC.

En l'état de nos connaissances, alors que les travaux autorisés par le préavis No 17/2011 ont débuté, nous pouvons affirmer que des économies seront réalisées et qu'elles devraient permettre de financer partiellement le coût des travaux proposés par ce préavis complémentaire.

Pour permettre la réalisation de l'ensemble des travaux en une étape et sans interruption, la Municipalité, en accord avec le bureau du Conseil communal, a sollicité les membres de la commission du préavis No 17/2011 afin qu'elle rapporte directement lors de la prochaine séance du Conseil communal, prévue le lundi 23 avril 2012.

Au vu de ce qui précède, la Municipalité vous propose d'adopter les conclusions suivantes :

CONCLUSIONS

LE CONSEIL COMMUNAL DE COSSONAY

- Vu le préavis municipal No 02/2012, complémentaire au préavis municipal No 17/2011, concernant la réfection du chemin du Sau ;
- Après avoir pris connaissance du rapport de la commission chargée d'étudier cette affaire ;
- Considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour ;

DECIDE :

D'autoriser la Municipalité à :

- Exécuter la réfection complète du chemin du Sau, y compris l'éclairage public, depuis le chemin du Passoir jusqu'au chemin de la Jonchère, tronçon dans lequel est comprise la zone de chantier délimitée dans le préavis No 17/2011 ;
- Financer les travaux devisés à Fr. 97'000.- TTC par un emprunt auprès d'un établissement financier, ou par les liquidités courantes de la Bourse communale ;
- Porter la valeur de ces travaux à l'actif du bilan et l'amortir sur une période de 30 ans au plus.

AU NOM DE LA MUNICIPALITE

Le Syndic

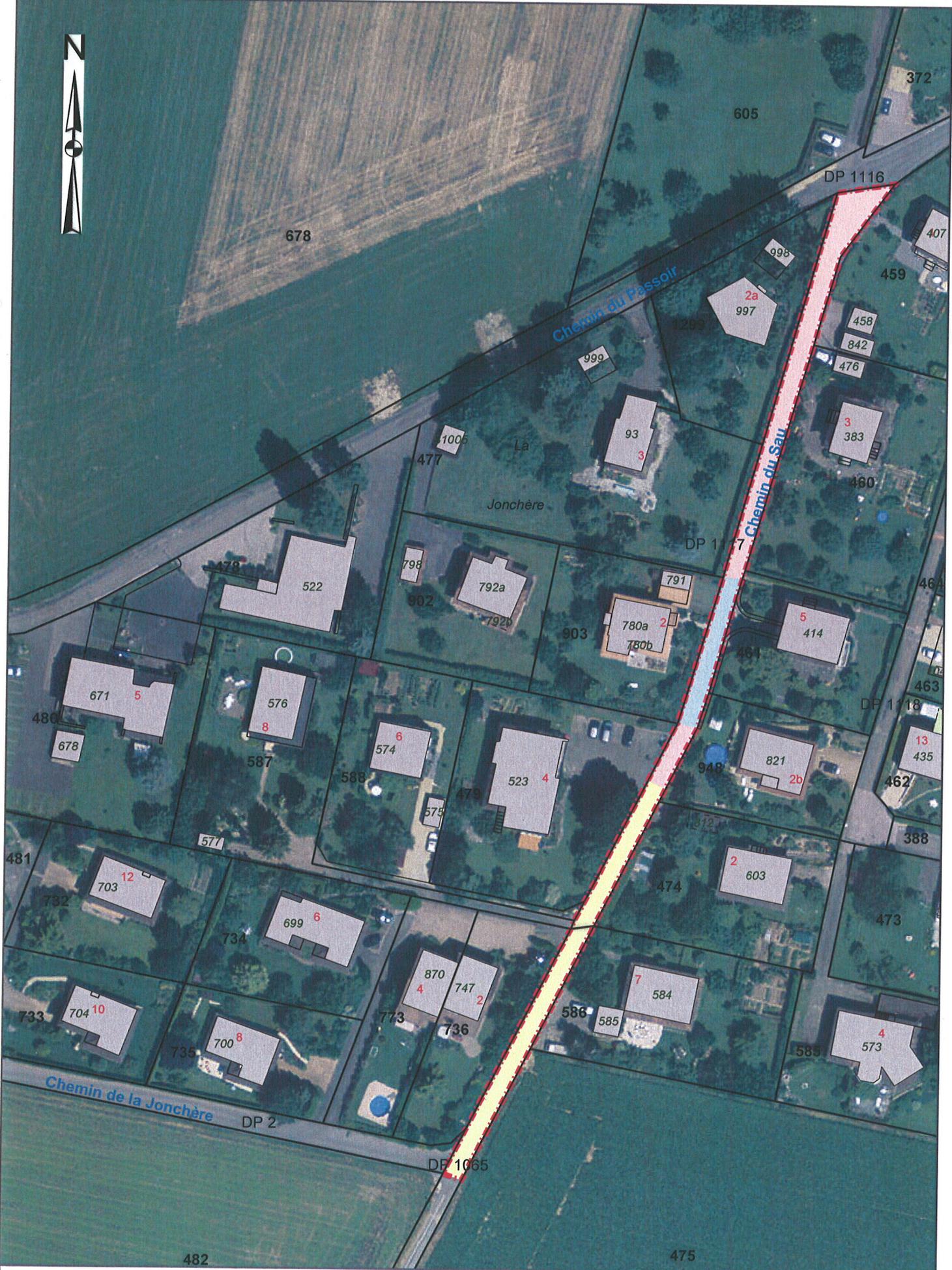
Le Secrétaire

G. Rime

C. Pouly

Annexe : 1 plan de situation

Délégué municipal : M. Claude Moinat, Municipal



SERVICE TECHNIQUE
STCOMMUNE de COSSONAY

Rue Neuve 1
1304 Cossonay
Tél. 021/863 22 15
Fax. 021/863 22 12
service.technique@cossonay.ch

Plan de situation

Commune de Cossonay

Base cadastrale du 29 novembre 2011
Etabli sur la base des données cadastrales



1:1'000